Conseil de quartier Lycée / Senlis / Réveil Matin

10 mai 2023 à 20h30 – Salle des Mariages

Ordre du jour :

- Résultat du budget participatif dédié aux Montgeronnais
- Bilan d'étape de l'enquête auprès des Montgeronnais sur l'éclairage public
- Temps d'échange avec les habitants
- Projets à venir dans le quartier

1) Résultat du budget participatif dédié aux Montgeronnais

Monsieur le Président de Quartier, Christian Ferrier, rappelle dans un premier temps les modalités du budget. Les Montgeronnais étaient invités à voter pendant un mois pour 1 à 3 projets parmi les 25 retenus dans le cadre de la 1ère édition du budget participatif, quel que soit leur quartier (72 projets au total déposés). Le vote se clôture le 10 mai à minuit, avec déjà plus de 800 votes recensés sur la plateforme.
Au mois de juin, les résultats définitifs seront publiés dans le Montgeron Mag, avec un calendrier de réalisation, qui ira de cet été au premier semestre 2024.

Certains projets proposés pour le quartier sont d'ores et déjà présentés pour donner une idée des propositions soumises, ainsi que les projets en tête pour les autres.

Projet retenu pour le quartier (après le Conseil de Quartier, à l'issue de la clôture des votes) :

- Plantation d'arbres au Réveil-Matin entre le rond-point et la RN6 pour un budget de 30 000 € -> 7,2% des votes

Projet en tête pour les autres quartiers (tous ces projets ont été validés après le Conseil de Quartier, à l'issue de la clôture des votes) :

- **Quartier Oly-Glacière** : réaménagement du square de la rue de Courcel à proximité des écoles pour un budget de 30 000 € -> 76% des votes
- **Quartier Saint-Hubert, Lelong, Sénart** : des équipements sportifs au sein du Parc Lelong (table de Teqball, table de ping-pong, appareils fitness…) pour un budget de 30 000 € -> 54% des votes
- **Quartier République, Chalandray, Gare, Concy** : Plantation d'arbres dans le jardin du Presbytère pour un budget de 30 000 € -> 45% des votes
- **Quartier La Garenne, La Forêt, L'Ermitage** : un terrain basket 3x3 en accès libre au stade Coubertin -> 41% des votes
- **Quartier République / Pelouse** : Renforcement des bancs et des poubelles sur la Pelouse pour un budget de 5 000 € -> 48% des votes et réaménagement du Parc Jean Rostand pour un budget de 25 000 € -> 19% des votes

2) Bilan d'étape de l'enquête auprès des Montgeronnais sur l'éclairage public

Monsieur Ferrier poursuit en présentant un bilan d'étape de l'enquête sur l'éclairage public. 62% des réponses sont favorables à la pérennisation de l'extinction de l'éclairage. Le détail des résultats est présenté et un retour complet sera également publié dans le Montgeron Mag du mois de juin.

3) Temps d'échange avec les habitants

La discussion se poursuit avec les habitants, autour des questions suivantes :

- Le Chemin Noir reste-t-il éclairé toute la nuit ?

Oui, il reste éclairé toute la nuit, comme la gare.
Le choix a été fait de ne pas éteindre toutes les rues en raison de la présence de caméras, mais également afin de ne pas mettre toute la ville dans le noir. Nous avons privilégié les rues équipées de Leds car moins énergivores.

La plupart du temps, les gens qui sont opposés à l'extinction le sont souvent par sentiment d'insécurité. Nous avons sollicité le Commissaire de Police de Montgeron pour savoir s'il y avait un changement significatif par rapport à l'année dernière à la même période. Le ressenti de la Police Nationale ne montre pas d'augmentation des délits, cependant, nous allons recevoir une étude plus détaillée.

- Le choix des projets ne sera fait qu'en fonction du pourcentage de vote et non du coût ?

Les projets soumis au vote ont été présentés car ceux-ci ne dépassaient pas le budget alloué, mais également car ils respectaient les modalités. Donc oui, au final seul le pourcentage sera pris en compte.

- Les panneaux lumineux restent allumés ainsi que les devantures de magasins.

Nous étudions effectivement actuellement la possibilité d'éteindre les panneaux lumineux.
Concernant les devantures de magasins, il s'agit de propriétés privées, cela est donc plus compliqué. Nous avons fait de la prévention pour les inciter à adopter une démarche vertueuse, et leur avons également rappelé la loi. 70% d'entre eux ont joué le jeu. Nous continuons de faire de la pédagogie.

- Est-il possible d'envisager à moyen terme un système qui permettrait de réduire l'éclairage afin de ne pas avoir à l'éteindre complétement, ou penser à un éclairage intelligent qui s'allumerait au passage des gens ?

Nous sommes actuellement en train de remplacer les ampoules sodium par des Leds, moins énergivores. Nous investissons chaque année 300 000€. En 8 ans, nous avons remplacé 50% de notre patrimoine. Si nous arrivons à baisser les dépenses grâce à un passage total au Led, nous pourrons envisager de laisser les rues allumées constamment mais en baissant l'intensité, via de la télégestion à distance.
S'agissant de l'éclairage dit « intelligent » celui-ci représente un coût très important qui viendrait annuler les économies réalisées. Effectivement, ce dispositif nécessite de positionner un boitier spécifique sur chaque éclairage. Aussi, un tel aménagement convient généralement aux petites villes ayant peu de candélabres, ou aux villes très « riches ».

- Quel est le statut du terrain le long de la voie de chemin fer (chemin noir) ? Celui-ci est laissé à l'abandon.

Ce terrain appartient à la SNCF. Nous n'avons de cesse de les relancer mais n'avons pas de réponse à nos sollicitations sur l'entretien. Cela tient également au fait que la SNCF délègue la gestion de ce terrain à Nexity, avec qui il est difficile d'avancer. Nous continuons de maintenir la pression et ne relâchons pas nos efforts.

- Connaissez-vous la date d'ouverture de la nouvelle boulangerie rue du Gué ?

Nous n'avons pas de date exacte. Nous allons recevoir un Permis de Construire modificatif d'I3F pour pallier certains oublis pour ce commerce. Aussi, nous espérons que l'ensemble du projet aboutira cet automne.

- Le stationnement risque d'être problématique, car depuis les travaux, la largeur de la chaussée a été rétrécie.

La largeur de la chaussée n'a aucunement été modifiée, elle fait toujours 5 mètres. Avec l'implantation des arbres, le nouvel effet visuel peut donner ce sentiment, mais il n'en est rien.

- Qu'en est-il du projet Spirit (Ressourcerie, avenue Jean Jaurès) ?

Il s'agit d'un projet de zone artisanale pour les petites entreprises. Il leur sera possible d'acheter des zones de stockage et des espaces pour y installer des bureaux.
Celui-ci a pris du retard à cause de la loi sur l'eau qui ne cesse de changer (le site est classé en Plan de Prévention du Risque Inondation rouge). Nous attendons l'autorisation du préfet de Région. Dès réception de son accord, les travaux pourront commencer.

- Qu'en est-il du projet Blue Space (anciens locaux France Télécom route de Corbeil) ?

Il s'agit d'un projet de micro-stockage (pour les petites entreprises et particuliers de 2m3 à environ 20m3) et d'espaces partagés de coworking. Les travaux ont commencé le mois dernier et se termineront l'année prochaine. Le projet est très qualitatif et la végétalisation prévue autour du site va fortement requalifier le quartier.

- Les végétaux séparant les 2 voies sur l'avenue Jean Jaurès, face à Leclerc poussent trop vite, gênant de fait la visibilité des automobilistes et des piétons traversants.

Nous allons demander une intervention régulière

- Rue du Pont de Bart, lorsque l'on remonte vers les écoles, il y a un mur dans un état précaire qui longe cette rue. Est-il prévu de le réparer *?*

Il s'agit du mur du Moustier, en zone privée. Nous avons saisi les propriétaires pour leur demander de procéder à sa réfection. Nous allons les relancer.

- Avez-vous une date de réouverture de l'accès de la gare à l'angle du Chemin Noir et de la rue du Docteur Léon Deglaire ?

Après énième relance auprès de la SNCF, les accès ont été réouverts le jeudi 1er juin après conclusion de leurs travaux.

- Les cyprès nouvellement plantés avenue Jean Jaurès demandent beaucoup d'entretien et sont très allergisants.

Ce qui a motivé le choix des cyprès est leur résistance à la sécheresse, au changement de température et à la chaleur. Effectivement, les voies de circulation de l'avenue Jean Jaurès sont séparées par une bande végétale, qui subit la chaleur dégagée par l'asphalte. Sur cette bande, il y a également des candélabres qui ont en souterrain un réseau électrique qui prend de la place. Aussi, il était nécessaire d'avoir une essence d'arbres avec un système racinaire peu profond et qui soit plutôt colonnaire. Le cyprès ne nécessite pas beaucoup d'entretien contrairement à d'autres arbres qui ont besoin d'être taillés 2 fois par an.
S'agissant des pollens, certes allergisants, il est bien difficile de multiplier les contraintes dans le choix des végétations. Ceux-ci doivent résister aux changements climatiques, supporter le froid de l'hiver, le stress hydraulique de l'été et s'adapter aux voieries et ne pas avoir de racines trop envahissantes.

4) <u>Projets à venir dans le quartier</u>

Madame le Maire présente les projets à venir dans le quartier :

Le Pont de Bart va être fermé en août et septembre pour une reprise technique. Dès que les dates exactes seront connues, nous communiquerons largement pour avertir les riverains des déviations prévues. Nous profitons de cette période de travaux pour tester les impacts d'une telle fermeture.

- Aura-t-on une concertation pour recueillir notre avis ?

Une réunion sera organisée à l'automne à l'issue des travaux pour échanger ensemble sur cette expérimentation et ensuite une consultation parviendra par courrier aux riverains, pour recueillir leurs avis quant à la pérennisation de la fermeture.

Le pont supporte un trafic de véhicules, certes sans danger, mais qui représente un flux de circulation similaire à celui d'une départementale.